

PROGRAMME DE FORMATION DU PERMIS VOITURE B (boite manuelle/ boite automatique) avec ou sans conduite supervisée & Apprentissage anticipé de la conduite (AAC)

Public concerné et pré-requis

- Avoir minimum 16 ans (15 ans pour l'apprentissage anticipé de la conduite)
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- Pour les candidats âgés de 17 ans révolus à 25 ans non révolus, être à jour au regard de la journée défense et citoyenneté (JDC) en étant en capacité de fournir l'attestation de participation, ou l'attestation provisoire en instance de convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC), ou l'attestation individuelle d'exemption
- Être enregistré en préfecture
- Disposer d'un livret d'apprentissage de la conduite

Durée

- 20 heures minimum obligatoire pour boite manuelle
- 13 heures minimum pour boite automatique
- Conduite AAC: Un rendez vous préalable d'une durée minimale de deux heures. Cette phase de conduite dure au moins 1 an, sur 3000 kms au minimum de conduite accompagnée. Au minimum 2 rendez vous pédagogiques sont effectués durant cette phase.
 - voir les avantages de cette formation en fin de programme.
- Conduite Supervisée : Un rendez- vous préalable.
 voir les avantages de cette formation en fin de programme

Intervenants

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R)
- Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement

21, rue Gambetta 42700 FIRMINY **5**: 04 77 89 12 98 SIRET 423 404 110 00011

5, rue Sadi Carnot 42230 ROCHE LA MOLIERE

5: 04 77 90 46 83

Moyens pédagogiques et techniques

<u>Pédagogie et didactique</u>: - Méthodes et techniques adaptées aux adolescents et aux adultes.

Moyens et outils: - 1 salle de cours équipée de moyens vidéo-projection. Outils pédagogiques et réglementaires - Documentation professionnelle - Parcours adaptés. Véhicules : - Véhicules à boite manuelle de la catégorie B du permis de conduire

Effectifs

1 élève par véhicule

Horaires

Les horaires de <u>cours théoriques et entrainements au code</u> sont affichés à l'intérieur et visible à l'extérieur du bureau de l'école de conduite et sont indiqués sur le site Internet.

Les <u>leçons de conduite</u> sont planifiées avec le responsable en charge des relations avec les élèves.

Le programme de formation

La formation théorique :

Préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :

- dispositions légales en matière de circulation routière ;
- le conducteur ;
- la route;
- les autres usagers de la route ;
- réglementation générale et divers ;
- précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule ;
- éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite ;
- équipements de sécurité des véhicules ;
- règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

LA FORMATION PRATIQUE

PROGRAMME

- -1. MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul
- -2. APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales

- -3. CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- -4. PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique

SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION

- Livret de formation aux permis B
- Fiche individuelle physique

DIPLÔME VISE

- Passer avec succès l'épreuve théorique générale (E.T.G) d'admissibilité portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur.

35 bonnes réponses sur 40 pour obtenir le code

- Passer avec succès l'épreuve pratique d'admission permettant de contrôler les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats, nécessaires pour circuler de manière autonome et en toute sécurité en tenant compte des spécificités propres à chaque véhicule

QUELS SONT LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE ANTICIPE DE LA CONDUITE ?

- L'apprentissage anticipé de la conduite permet :
- de réduire la période probatoire du permis à 2 ans au lieu de 3 (les nouveaux titulaires du permis de conduire disposent de 6 points sur leur permis et doivent attendre deux ans sans infraction avant d'en obtenir 12);
- de commencer la formation initiale en école de conduite (code et conduite) dès 15 ans;
- d'acquérir de l'expérience de conduite ;
- de passer l'épreuve du permis de conduire à 17 ans et demi. En revanche, il n'est possible de conduire seul qu'à partir de 18 ans;
- d'augmenter sensiblement ses chances de réussite à l'examen du permis de conduire : 74% de chances de l'obtenir dès la première fois contre 55% par la voie de l'apprentissage traditionnel;
- souvent d'obtenir un tarif préférentiel sur son assurance « jeune conducteur ».

QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA CONDUITE SUPERVISEE ?

- La conduite supervisée permet :
- d'acquérir de l'expérience de conduite à moindre coût pour compléter sa formation initiale et, en cas d'échec à l'examen pratique, d'améliorer ses acquis en attendant de le repasser;
- d'augmenter sensiblement ses chances de réussite à l'examen du permis de conduire : 74% de chances de l'obtenir dès la première fois contre 55% par la voie de l'apprentissage traditionnel.

Responsable pédagogique : Pascal TESTE

PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION PRATIQUE

	Programme de formation détaillé
Compétences générales	Compétences
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul	 Connaitre les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures
	- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
	- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
	- Démarrer et s'arrêter
	- Doser les accélérations et les freinages à diverses allures
	- Utiliser la boite de vitesses (formation boite manuelle)
	- Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire
	- Regarder autour de soi et avertir
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.	- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
	- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
	- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
	- Adapter l'allure aux situations
	- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
	- Tourner à droite et à gauche en agglomération
	 Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	 S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
	- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
	- Croiser, dépasser et être dépassé
	- Passer des virages et conduire en déclivité
	 Connaitre les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
	- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
	 Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
	 Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
	 Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts les passages à niveau
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	- Suivre un itinéraire de manière autonome
	- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
	Connaitre les principaux factours de riegue en volent et les recommendations à un li

Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer

- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
- Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules
- Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence
- Pratiquer l'éco-conduite